

Accusé de réception en préfecture
034-213403272-20230405-30-2023-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023



Projet éducatif de la ville

Adopté par délibération du Conseil municipal
du 5 avril 2023

Sommaire

1. Contexte.....	1
2. Les grands axes éducatifs.....	2
2.1. Accompagner dès les premiers pas parents/enfants.....	2
2.2. Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.....	2
2.3. Accompagner tous les publics.....	3
2.4. Développer la citoyenneté et la vie sociale.....	3
2.5. Sensibiliser au développement durable.....	3

1. Contexte

Vendargues est une commune de près de 7.000 habitants proche de Montpellier et faisant partie de Montpellier Méditerranée Métropole.

Vendargues a su et souhaite garder une « âme » de village malgré l'augmentation maîtrisée de sa population, à l'image et dans la moyenne des autres communes de la Métropole. Sa situation géographique à la croisée des divers moyens de déplacement en fait une destination très prisée, tant dans le domaine résidentiel qu'économique.

Les traditions taurines et équestres y sont très implantées.

Les élus développent une politique dynamique à destination des enfants et des jeunes, renforcée par des services municipaux mobilisés et compétents, en s'appuyant également sur un tissu associatif dense et pluridisciplinaire.

Pour cela, la mise en cohérence de tous les champs et acteurs locaux concourt à la construction et au développement d'un environnement harmonieux, favorable à l'enrichissement et à la réussite de tous les enfants.

L'enjeu : construire un village à hauteur d'enfant !

Consciente de l'enjeu de développement durable et plus particulièrement de celui des déplacements décarbonés, la nouvelle équipe municipale travaille à un Agenda 2030.

La mobilité active à forts enjeux de réduction du CO2 et de santé publique (lutte contre la sédentarité) se décline tout au long de l'année et au sein de tous les services. Et elle s'adresse à toutes les générations et surtout aux jeunes (permis de rouler, vélobus,...).

2. Les grands axes éducatifs

2.1 Accompagner dès les premiers pas parents/enfants

- Accompagner parents et enfants au sein du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
- Travailler sur la parentalité, enjeu clairement identifié par la CAF de l'Hérault
- Améliorer les espaces de rencontres au sein de la crèche municipale (Multi-accueil « Les Petits Lutins »)
- Tisser un relationnel avec tous les intervenants de la petite-enfance (crèche municipale, crèches privées, RPE avec les MAM, assistants maternels...) afin d'être au plus près des parents dans leur quête de solutions de garde
- Identifier la maison de la petite enfance (RPE et LAEP) comme le réceptacle de toutes ces politiques

2.2 Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

- Permettre à tous l'accès aux activités culturelles, sportives et traditionnelles
- Permettre d'évoluer dans un milieu sécurisé et sécurisant
- Encourager le savoir être et les savoir-faire de chacun par la prise d'initiatives
- Prendre en compte l'intérêt de l'enfant en tant qu'individu et respecter son développement physique, social et relationnel
- Education à la santé : lutte contre la sédentarisation, activité sportive adaptée aux différents profils et nutrition équilibrée
- Apaiser les cours d'école qui, grâce au projet de désimperméabilisation permettra d'évoluer dans un environnement plus agréable lors des récréations
- Aménager le temps méridien avec intervention des associations vendarguaises, qu'elles soient sportives, culturelles, patrimoniales ou générationnelles
- Développer la formation du personnel municipal pour accompagner la gestion et l'accompagnement des enfants
- Veiller à équiper la commune d'infrastructures adaptées afin que les enfants trouvent au gré de leur développement les structures adéquates
- Mettre en place un lieu d'écoute et d'échanges auprès des ados et préados sur le même principe que pour la petite enfance (LAEP)

2.3 Accompagner tous les publics

- Œuvrer à la réduction des inégalités au sein même des structures municipales
- Lutter contre le handicap en aménageant l'accessibilité des bâtiments publics
- Mettre les infrastructures municipales au service des associations et autres fédérations œuvrant dans ce domaine
- Poursuivre le financement des formations des services sur cet enjeu

2.4 Développer la citoyenneté et la vie sociale

- Améliorer le lien social entre les différentes générations vendarguoises
- Se repérer au sein du village : connaître les différents acteurs (services, associations...) mais aussi au sein de la Métropole
- Aider les enfants à trouver leur place dans la société
- Faire participer les membres du Conseil Municipal des Jeunes aux cérémonies patriotiques et aux différents chantiers en lien avec leur âge et leur programme. Accompagnement à la mise en œuvre de leurs différents projets
- Poursuivre l'accompagnement des enfants à l'école en calèche pour cultiver le lien social en mixant les milieux sociaux
- Accompagner et développer la responsabilisation des enfants

2.5 Sensibiliser au développement durable

- Favoriser la mobilité active dans et en dehors de la commune
- Sensibiliser au respect des installations et des espaces naturels mis à leur disposition
- Sensibiliser aux différents versants du développement durable : réduction et valorisation des déchets, avec notamment le défi éco-minots, commerce équitable, consommation locale...
- Œuvrer à l'équilibre de la biodiversité